

environnement

Seuil de Saint-Aigny : l'espoir d'une étude

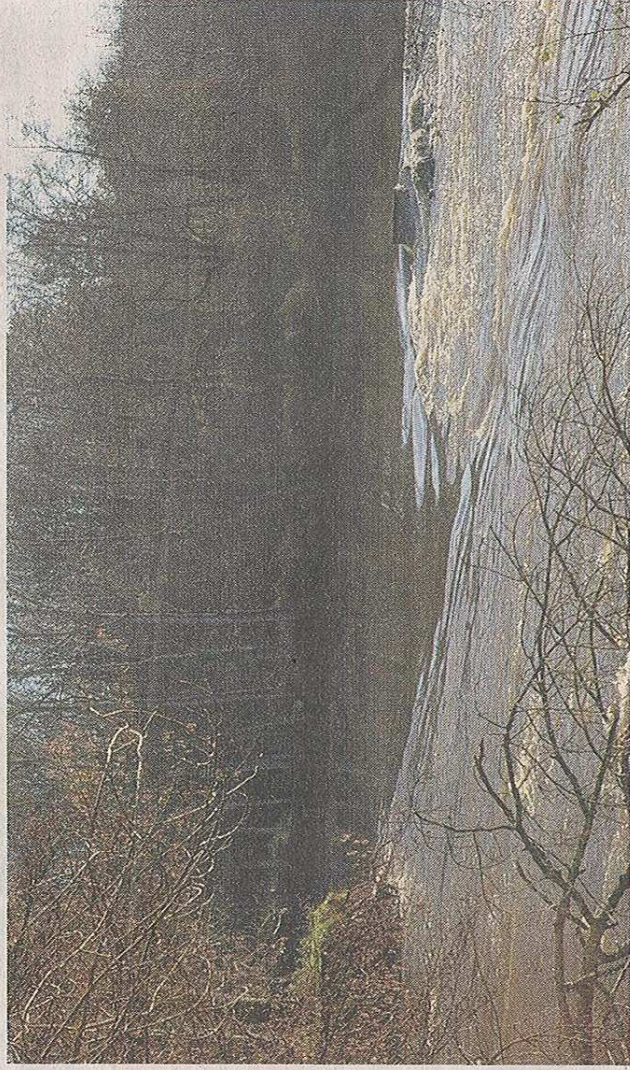
La polémique autour de la réparation du seuil de Saint-Aigny s'invite dans les conseils municipaux. Les élus veulent une étude technique.

Le seuil de Saint-Aigny fait encore parler de lui. Après une ren-contre houleuse avec le sous-préfet du Blanc, l'envoi d'un courrier au préfet, le 11 octobre, afin de réclamer le droit de réparer cet ouvrage endommagé, des explications par voie de presse entre le sous-préfet et le président de la communauté de communes, Brenne Val-de-Creuse, Alain Pasquet, les élus viennent enfin, d'obtenir une réponse du préfet, le 23 novembre.

Réparation et aménagement

« Nous ne sommes pas satisfaits de la réponse qui a été faite », explique Alain Pasquet.

Du coup, les conseils municipaux du Blanc, de Saint-Aigny, Pouligny-Saint-Pierre et le conseil communautaire, Brenne Val-de-Creuse sont actuellement en train de prendre une délibération commune pour « mener une étude technique visant à proposer une réparation et un aménagement du seuil répondant ainsi, à l'ap-



Voici l'objet de la discordance entre les communes de Saint-Aigny, Pouligny-Saint-Pierre, Le Blanc, la communauté de communes et l'État : la brèche du seuil de Saint-Aigny. La petite crue de la Creuse n'a rien arrangé.

proche contradictoire proposée par le préfet et aux exigences de la réglementation en vigueur ». Les quatre collectivités précitées qu'elles assureront la dépense par un cofinancement et que la commune de Saint-Aigny assurera la maîtrise

d'œuvre du chantier. Cette dé- libération somme comme l'ul- time réponse constructive avant une action en justice. Depuis le début de cette po- lé- mique, et malgré les tentatives de conciliation successives, les élus ont rappelé qu'ils n'hésite-

raient pas à engager une action en justice pour faire réparer ce seuil. Le seuil de Saint-Aigny comporte une brèche de plu- sieurs dizaines de mètres, de- puis plus d'un an.

Xavier Benoit